

qu'en ayant davantage recours au secteur privé pour la planification et l'organisation de ces tournées, notre démarche gagnerait en spontanéité. L'apport d'idées nouvelles compenserait la dispersion prévue des divers éléments du programme des relations culturelles. Bien entendu, les fonctionnaires du Ministère de qui relèvent directement ces tournées étudieront plus en détail que je ne viens de le faire les coûts et avantages d'une telle opération. Des recommandations à cet égard seront présentées en temps opportun au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Mais il siérait peut-être de faire une mise en garde. Dans certaines régions du monde, la contribution directe du personnel du service extérieur sera toujours essentielle au succès de ce genre d'entreprise. Je songe en particulier aux pays d'Europe de l'Est, à la Chine, avec laquelle nous sommes liés par des accords officiels, et à certains pays d'Afrique et du Pacifique. A peu près partout ailleurs, cependant, si notre personnel sera toujours disposé à participer à l'organisation des grandes tournées, celles-ci devront néanmoins se dérouler au Canada comme à l'étranger sous la seule direction d'un impresario du secteur privé, et ce, dès l'instant où ce dernier s'en sera vu confier la responsabilité.

Professionnalisme chez nous et à l'étranger

Permettez-moi d'insister sur le fait que le Ministère n'a aucunement l'intention de réduire l'aide directe qu'il accorde à ce genre d'événement. Mais s'il se révèle avantageux de remettre au secteur privé l'ensemble des responsabilités liées à l'organisation excessivement accaparante de ces tournées, nous n'hésiterons pas à le faire. Nos attachés culturels à l'étranger pourront ainsi se consacrer plus librement à leurs fonctions de liaison entre les communautés universitaires et culturelles qu'ils représentent et celles du pays auprès duquel ils sont accrédités.

Sans doute conviendrait-il que je vous entretienne brièvement de la sélection et du recrutement des attachés culturels affectés dans nos ambassades et hauts-commissariats. Au fil des ans, le ministère des Affaires extérieures a engagé, par le biais de son propre processus de recrutement, un certain nombre d'agents qui sont bien au fait de l'importance vitale de la diplomatie culturelle pour le Canada et possèdent l'expérience et la formation voulues pour bien s'acquitter de leur tâche. Qu'il suffise de citer l'exemple de Guy Plamondon, agent de carrière présentement affecté au consulat général de New York, qui fait autorité en matière d'arts visuels canadiens. Pourtant, le Ministère n'est pas parvenu à recruter par les voies normales un nombre suffisant de spécialistes hautement compétents bénéficiant de la confiance de la communauté culturelle canadienne. Il y a deux ans était adoptée une nouvelle politique en vertu de laquelle aucun effort ne devait être ménagé pour s'assurer les services des meilleurs éléments du secteur privé, à qui seraient confiées des missions particulières à l'étranger. C'est ainsi que nous pouvons aujourd'hui compter dans nos rangs Gilles Lefebvre (fondateur des Jeunesses musicales), qui a dirigé le Centre culturel de Paris avant d'occuper à Ottawa le poste de directeur général du nouveau Bureau des relations culturelles internationales créé il y a à peine un an. Hugh Davidson (dont le nom est lié depuis longtemps à la vie musicale au Canada et qui dirigeait tout récemment encore la section musique du Conseil des Arts) occupe depuis l'année dernière le poste de conseiller culturel au haut-commissariat de Londres. Parmi les autres nominations récentes, mentionnons celles d'Aline LeGrand